Chafik **HBILA**
@chafikhbila
Sociologue à Jeudevi (www.jeudevi.org)
Chercheur associé au Centre de recherche et d'analyse des politiques européennes (CRAPE) - UMR 6051, Université de Rennes 1

Jeunesses des quartiers : promouvoir les engagements des jeunes – Webinaire

Vendredi 6 juin 2025
Chafik HBILA, sociologue

CENTRE DE RESSOURCES POUR LA PRÉVENTION DES RADICALITÉS SOCIALES

La préparation à l'autonomie comme finalité

- Le concept d'autonomie désigne de prime abord deux choses :
  - La liberté de choix au nom de la propriété de soi
  - La capacité à agir de soi-même dans la plupart des situations de vie
    - L'autonomie consiste donc en une affirmation de soi et une assertion personnelle qui avait une place limitée dans la vie sociale française jusque dans les années 1970
    - Désinstitutionnalisation, psychologisation et privatisation de l'existence humaine
- De la permission à la capacité : l'autonomie comme nouveau concept-clé des sociétés occidentales (cf. Alain Ehrenberg)
  - Dans un style d'existence organisé par la discipline traditionnelle, question de type « névrotique » : « que m'est-il *permis* de faire ? »
  - Dans un style d'existence dominé par l'autonomie, question de type « dépressive » : « que suis-je *capable* de faire ? »
- Le corollaire de l'estime de soi
- **Attention à la confusion entre autonomie et indépendance !**

La prééminence du territoire dans la socialisation et la construction des parcours

- Pluralité des territoires, pluralité de la jeunesse.
- Des territoires qui se développent inégalement et jouent un rôle actif dans la formation des inégalités entre jeunes. Ces inégalités de territoires représentent de véritables inégalités sociales.
- Les jeunes ne portent que des projets et des revendications conformes aux conditions objectives de leur réalisation : niveau d'ambition ou d'autocensure déterminé par le positionnement social.
- Les risques des territoires vulnérables et isolés (QPV, rural, etc.) :
  - Les jeunes incorporent les possibilités et les impossibilités générées par leur milieu social et aggravées, confirmées, par les dynamiques territoriales.
  - Une vision limitée des attentes
  - L'autocensure des jeunes
- *D'où la question politique d'une intervention correctrice de ces inégalités : comment offrir les mêmes horizons d'expériences positives et formatrices pour tous les jeunes ?*

Participation : 3 questionnements essentiels

- **La question des « publics » :** qui on vise ? Trois figures dominantes de la jeunesse dans les politiques éducatives et de jeunesse :
  - La jeunesse ressource
  - La jeunesse à protéger
  - La jeunesse menace

- **La question de la « demande » de participation :** pourquoi les jeunes participeraient-ils ? Comment décrire et analyser l'attitude des jeunes face à la participation ?
- **La question de « l'offre » :** comment les dispositifs participatifs doivent-ils être pensés et aménagés ? Qu'est-ce qui, dans l'architecture de ces dispositifs, est nécessaire, superflu, souhaitable ?

La participation des jeunes

Pourquoi vouloir faire participer les jeunes ? (au moins 4 arguments)

- Du modèle de l'identification au modèle de l'expérimentation : construire son autonomie et son parcours
- La préparation aux prises de responsabilités futures : « *parmi les différentes catégories de population, la jeunesse est celle sur laquelle pèse le plus fortement à la fois les obligations de citoyenneté et la nécessité de renouvellement de la société nationale.* » (Patricia Loncle) ; L'engagement de la jeunesse invente ou préfigure la société de demain.
- Face à la crise des institutions et des politiques publiques en direction des jeunes (dans certains territoires) : **une incitation à l'« empowerment » (pouvoir d'agir)**
- Dans une logique de cohésion sociale, faire vivre les valeurs de la République (ex. service civique).

Cartographie développement des compétences chez les jeunes dans une scène participative

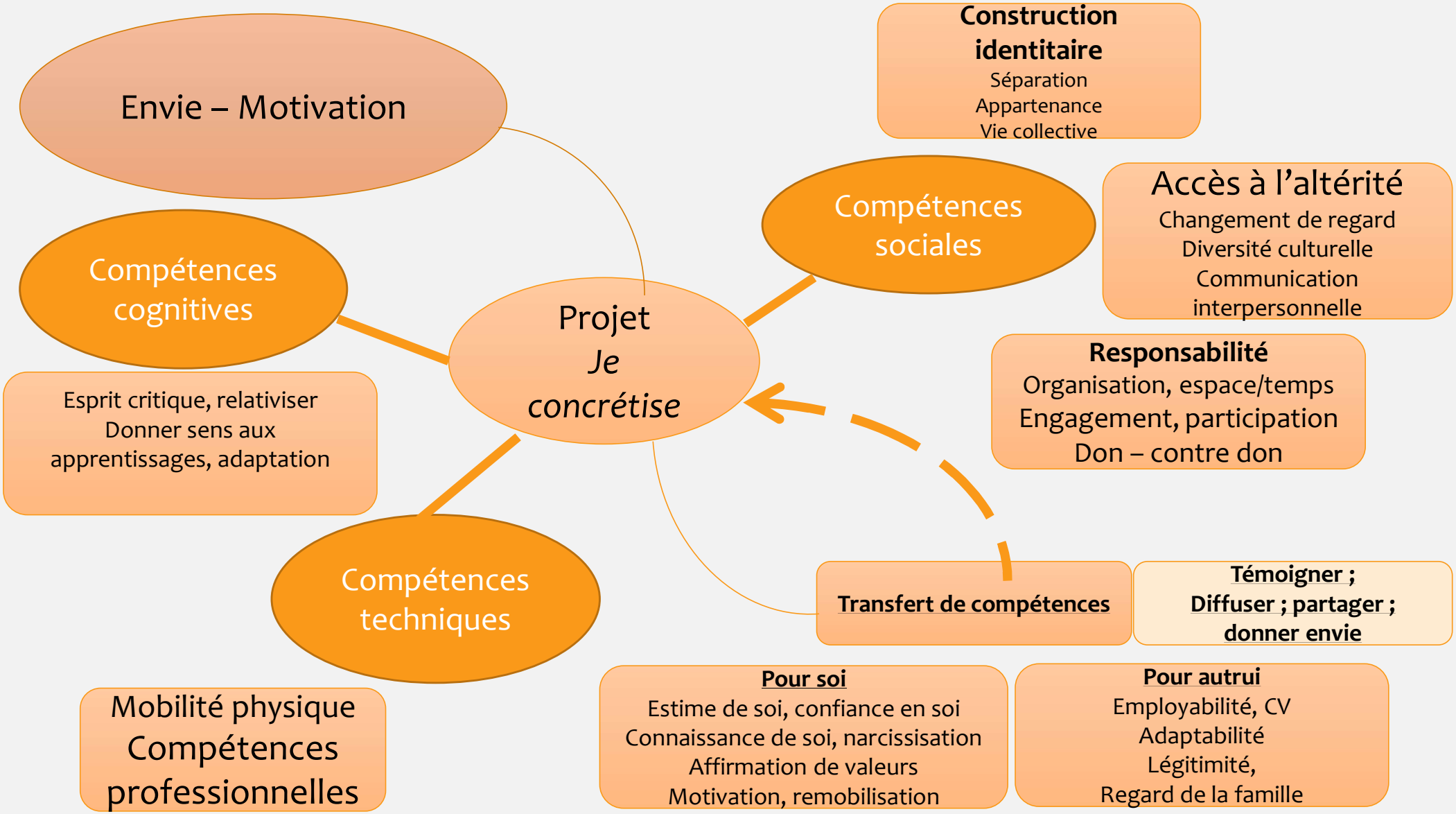

Quatre formes de soutien à la citoyenneté

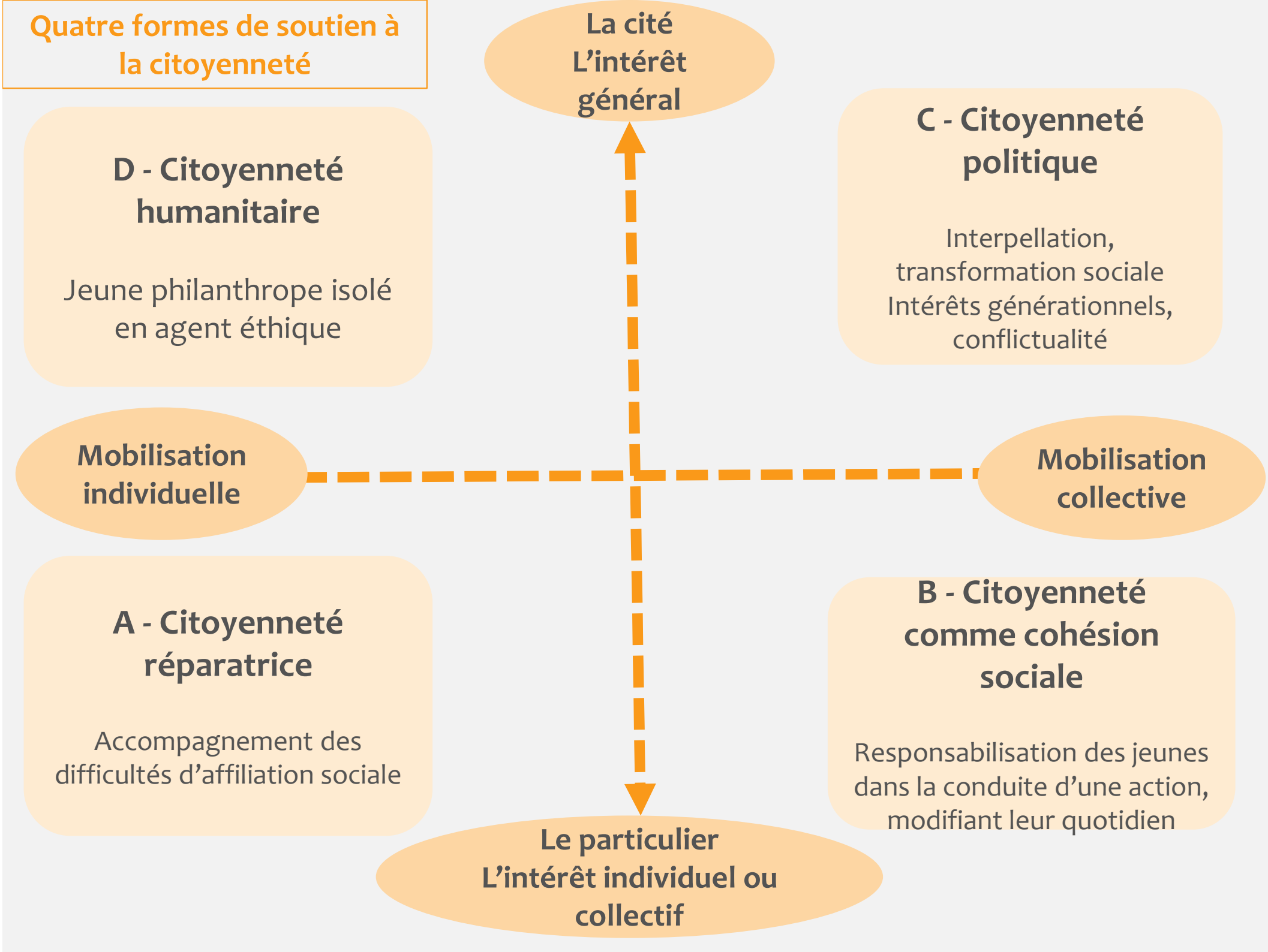

Deux conditions généralement fixées par les décideurs publics dans les QPV

- ***L'intérêt général :*** dépasser les intérêts particuliers et situer l'objet au plus haut niveau de généralité : changer d'échelle pour se comporter comme de vrais citoyens
  - En termes de pratiques : éduquer les jeunes à la citoyenneté revient à les extraire de leurs univers et les inscrire dans des causes plus larges
- ***La légitimité :*** s'assurer qu'une démarche participative soit représentative de tous les jeunes et non de simples groupes aux intérêts particuliers
  - Renvoyer les gens à leurs intérêts privés correspond à une forme classique de déligitimation de leurs démarches et revendications
  - Sujets de devoir versus sujets de droit

Démocratie participative versus démocratie représentative

- La participation : démocratie participative, elle n'exige pas la représentativité
  - Un paradoxe : vouloir faire participer les jeunes en estimant qu'il s'agit d'une minorité insuffisamment prise en compte et vouloir dans le même temps faire en sorte qu'ils ne soient pas égoïstes mais représentatifs
- Des acteurs (élus et professionnels) qui ont tendance à se méfier, voire discréditer, des organisations de jeunes (associations, collectifs…) dès que celles-ci deviennent très revendicatives sur le plan identitaire et critiques à l'égard du politique.
- La participation peut être mal perçue par les professionnels car elle peut remettre en cause leur expertise et leurs compétences.
- Les dominants dictent leurs règles dans les scènes délibératives.
- Promouvoir la participation c'est aussi accepter le conflit !! Quid de l' « empowerment » ?

La participation des jeunes à la co-construction des politiques qui les concernent

Quelques constats issus de nos recherches sur le PIA « Projets innovants en faveur des jeunes :

- Des jeunes davantage bénéficiaires d'action que « co-constructeurs ».
- Des jeunes insuffisamment ou pas associés à la construction des actions ou des programmes.
- Des jeunes peu mobilisés dans les instances de gouvernance. Et quand ils le sont, ils souffrent toujours d'un déficit de légitimité face aux élus, légitimés par un mandat électif, aux professionnels, légitimés par la nomination de la structure qu'ils représentent.

Donc, en questionnements :

- **Comment opérer un changement de statut des jeunes de bénéficiaires d'action à acteurs d'un programme ou d'une politique ?**
- **Comment associer les jeunes à la co-construction des actions et des politiques ?**
- **Faut-il et comment formaliser des instances de co-pilotage avec les jeunes ?**
- **Comment tenir compte des temporalités différentes entre jeunes et institutions ?**
- **Dans quels espaces des jeunes pourraient-ils envisager et développer leurs propres actions, en s'appuyant sur les acteurs locaux ?**